

Mise à jour - Programme du 28
octobre 2023 au 28 octobre
2024 2022
Réactualisation prévue
Le 29 octobre 2023

Programme de formation Expert Immobilier



QUELQUES INFORMATIONS CHIFFRÉES

Cette formation a déjà été **suivie par 5 stagiaire(s)**.

L'évaluation de leur **satisfaction** se monte à **98 %**.

(taux de retour de l'enquête : **100 %**)

Le **taux de réussite** (objectifs atteints) est de **98 %**.

Le **taux de participation** est de **100 %**.

EMMENO CONSEIL

EXPERT EN IMMOBILIER

Objectifs (professionnels)

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Acquérir des méthodes de l'expertise
- Comprendre la mission Respecter le contradictoire
- Savoir argumenter son évaluation Savoir rédiger un rapport
- Utiliser les méthodes financières
- Savoir évaluer les baux commerciaux et les baux professionnels
- Savoir évaluer les biens d'habitations et leurs démembrements

Catégorie et but

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation

Cette action a pour but de permettre aux apprenants d'acquérir de nouvelles compétences afin de se lancer dans le monde de l'entrepreneuriat.

Public

Professionnel de l'immobilier confirmé :

- Agent Immobilier
- Directeur d'Agence Immobilière
- Directeur de l'Immobilier
- Commerciaux expérimentés

Pré-requis

Les conditions d'accès sont :

- Avoir au moins 3 ans d'expérience dans l'immobilier en statut salarié ou indépendant

Durée

Cette formation se déroulera en 42 heures sur 6 jours.

Horaires : de 9h à 12h et de 13h à 17h

Dates : Les dates sont à définir entre la période du 02 novembre et 28 octobre 2024 (plusieurs sessions possible, pour valider des dates , nous contacter)

Tarif

Cette formation est dispensée pour un coût de 3000 euros HT soit 3600 euros TTC (taux de tva 20%).



Modalités et délais d'accès

L'inscription est réputée acquise lorsque : La convention, le paiement a été é effectué à défaut lors de l'obtention de l'accord de prise en charge de l'OPCO.

Les délais d'accès à l'action sont : Vous devez valider votre inscription et paiement 30 jours avant le démarrage de l'action

Méthodes mobilisées

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes pédagogiques : La formation est réalisée en présentiel, à l'aide de moyen, pédagogique variées , tels que support pédagogique version papier ou numérique conçu par l'organisme de formation , des ouvrages en lien avec le parcours de formation , étude de cas de jurisprudence, analyse des différents codes tels que le code de l'urbanisme par exemple ; ou encore , cas pratiques, échanges entre participants et recherches personnelles Documentation du formateur Vidéo projecteur et paperboard Support en ligne pour une démarche RSE

Outils pédagogiques : Le mind-mapping(un outil qui permet de favoriser à la fois leur compréhension et leur mémorisation, pédagogie démonstrative

Supports pédagogiques : Support pédagogique version numérique ou version papier (livret, diaporama, etc...)

Accessibilité aux personnes handicapées

Prise en compte du handicap : Pour augmenter la chance de réussite des personnes en situation d'handicap et éviter toutes discriminations, nous anticipons pour aménager l'accueil en prenant en compte les différents handicap possible et pour répondre aux besoins de ces apprenants , nous restons en veille auprès du FIPHFP (Emploi Handicap, qui est un catalyseur de l'action publique en matière d'emploi) Nous restons également en veille auprès du AGEFIPH pour être informer des différentes ressources handicap formation. Nous avons mis en place une procédure en interne mettant à disposition les coordonnées des différents référents afin de trouver une solution adaptée aux apprenants.

Éléments matériels de la formation

Salle de formation : Rétroprojecteur, tablette à disposition, nous réalisons les formations au sein de l'entreprise, nous pouvons également vous accueillir dans des salles de formation chez notre partenaire ayant un accès PMR

Equipements divers mis à disposition : Tablettes ou PC avec connexion internet mis à disposition pour la réalisation de QUIZ

Documentation : Le formateur s'appuiera sur des ouvrages spécifique au parcours de formation et diaporama

Compétences des formateurs

Les formateurs sont des experts dans le domaine précité en fonction des disponibilités le formateur est désigné pour animer l'action.

Contenu du parcours

Module 1 : La réglementation (J.1 -7h)

Module 2 : Les pratiques professionnelles (J. 2 –7h)

Module 3 : La mission de l'expert (J.3 – 7h)

Module 4 : Le rapport d'expertise (J. 4 –7h)

Module 5 : Techniques, outils à favoriser et à mettre en place pour optimiser la qualité des rapport d'expertise. (J.5 – 7h)

Module 6 : Mise en situation et en pratique des points théorique abordé. (J.6 7h)

Module 1 - La réglementation

- Un métier non règlementé (ou pas ?)
- Les exceptions

Les métiers

L'évaluation

- L'habitation
- Les locaux professionnels
- Les locaux mixtes
- Les locaux industriels
- Les locaux commerciaux

Analyse d'un droit

- Copropriété
- CMI
- Assurances
- Part de société

Module 2 - Les pratiques professionnelles

Les facteurs intrinsèques

Les facteurs extrinsèques

La définition des surfaces

Les typologies de biens

Les méthodes d'évaluation

- Comparaison
- Capitalisation
- Méthode à rebours
- D'un usufruit et de la nue-propriété
- Des parts de SCI

Etude de cas pratiques

Module 3 La mission

Le donneur d'ordre (amiable ou judiciaire)

Son étendue

L'étude du dossier

Le principe du contradictoire

- La législation

- Le respect de la législation
- Les convocations
- Les échanges avec les parties

Module 4 Le rapport d'expertise

- Les sources de « réponse »
- L'analyse des sources
- La réponse aux questions
- Justificatifs

Module 5 Les outils à bannir/Les méthodes à favoriser

- Bien savoir
- Argumenter son rapport
- Création de son modèle de rapport
- Entretien individuel

Module 6 – Les évaluations

- Etude de cas pratique
- Entretien individuel
- Evaluation de la formation

Suivi et Modalité d' évaluation

Exécution de l'action

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action sont :

feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur

évaluation des acquis en fin de session

Modalités d'évaluation des résultats (ou d'acquisition des compétences)

Les moyens mis en place pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés dans les objectifs sont :

Questions orales ou écrites (QCM...)

Mise en situation

Fiches d'évaluation

Durée de l'épreuve: 2H00

Feuille d'évaluation et entretien personnalisé avec le formateur

Lieux :

L'action de formation peut se réaliser soit au sein de l'organisme de formation situé au 40 place du théâtre 59800 LILLE ou sein de l'entreprise du bénéficiaire , le lieu est déterminé en fonction des besoins, des disponibilités au sein de l'entreprise bénéficiaire et/ou du nombre d'inscrits.

Contact

Mme DAHMANI Kaissa DAHMANI Référente pédagogique

contact@emmeno-conseil.app - Tél.0658150345

Demande de rendez-vous pré-diagnostic via notre site www.emmeno-conseil.app ou www.emmeno-conseil.com

